EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260915-DELPERMCONCSERV-DE

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	18
Votants :	19

Le 15 septembre 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **10 septembre 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick OILLAUX, Adjoint au Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sa. BURBAN Sy. COILIER A. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : MAHE C. (procuration à OILLAUX P.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Délibération permanente pour convention de servitudes Enedis

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans les mois et années à venir, le conseil municipal sera amené à délibérer à plusieurs reprises pour autoriser Madame le Maire à signer des conventions ENEDIS concernant des servitudes de passage de canalisations électriques ou des mises à disposition de terrains pour les implantations de transformateurs, sur du foncier communal.

Afin d'alléger le fonctionnement, il est proposé de valider une délibération permanente par laquelle Madame le Maire sera autorisée à signer les conventions ENEDIS de servitudes liées au passage de canalisations de distribution électrique, d'occupation du domaine privé communal pour des postes de transformation dans le cadre de projets ponctuels de rénovation ou de renforcement de réseau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- Valide cette délibération en qualité de permanente,
- Autorise Madame le Maire à signer les conventions à venir avec ENEDIS notamment pour le passage de canalisations électriques et la mise à disposition de surfaces de terrain.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 16 septembre 2026.

Fait à Caden, le 15 septembre 2026
Le Maire-Adjoint

